

# LA BELGIQUE SOUS L'OCCUPATION ALLEMANDE.

Mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles.

**Brand WHITLOCK**

1915. Chapitre VII : « Tracasseries ».

Il n'y eut qu'un seul Belge au concert de la Monnaie, et, chose curieuse, c'était un professeur de philosophie morale, grand amateur de musique; peut-être y alla-t-il par étourderie ; mais il l'a payé en perdant sa chaire.

Vers le même temps M. Lemonnier faisait fonctions de bourgmestre. Il remplissait son rôle d'une façon simple, courageuse et compétente mais n'échappait pas aux critiques de ces gens toujours nombreux qui se croient mieux qualifiés que d'autres pour les fonctions publiques. Il était difficile de succéder à M. Max dont la popularité croissait dans l'absence, de résister aux empiétements continuels des Allemands et d'assurer la continuation de cette vie communale indépendante qui était l'orgueil des Belges. M. Lemonnier soutint bravement ce fardeau pendant deux ans et demi jusqu'à ce que, la santé altérée, lui aussi allât rejoindre la colonie patriotique dans les prisons allemandes.

Les soucis de M. Lemonnier se rapportaient surtout aux émigrés belges. Les autorités allemandes avaient frappé d'une taxe spéciale les

citoyens belges qui avaient quitté le pays, et le Collège des échevins protesta contre cette mesure. Il y avait en Belgique une tendance à critiquer ceux qui étaient partis pour l'Angleterre, les « *francs-fileurs* » comme on les appelait. Le gouverneur général rendit une ordonnance qui leur enjoignit de revenir, ou de payer un lourd impôt.

Les Allemands ne voulaient pas céder sur ce point et avaient donné l'ordre au bourgmestre de dresser et de leur remettre une liste de tous les absents – ce qu'il refusa.

Puis vint la question du « *salut* » des agents de police. En temps ordinaire, les agents de police ne saluent personne que leurs propres officiers – pas même le bourgmestre ; ce qui n'empêche que, durant l'occupation, ils saluèrent toujours le drapeau américain. Des instructions leur furent données pour qu'ils saluassent les officiers allemands.

Chaque jour on parlait de nouvelles arrestations. C'était par exemple un industriel, M. Alfred Goldschmidt, envoyé là-bas sans procès ni jugement autre que celui que prononça la police secrète avant de l'arrêter ; ou ce gamin de Dinant qui avait eu le pied enlevé par un coup de feu pendant les horreurs de cette ville et fut arrêté parce qu'il racontait ses malheurs.

La plupart du temps nous ne pouvions rien faire ou peu de chose ; mais dans cette succession

de tragédies, l'appel à notre sympathie, du moins, ne resta pas sans réponse.

**Brand WHITLOCK**

Ce livre, *La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles*, a été traduit de l'anglais par le Professeur **Paul de Reul**, de l'Université de Bruxelles, ce qui n'est pas mentionné en « *page de titre* » mais bien sur une page antérieure à la page 1. Voir :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%201914-1917%20TABLE%20MATIERES.zip>

On y dit : « *Un grand nombre de documents, ainsi que certaines explications indispensables aux lecteurs anglais et américains, ont été supprimés, n'étant pas nécessaires pour les lecteurs français ou belges.* »  
**Nous les reproduisons** d'après l'original anglais publié sur notre site :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

\* The Burgomaster's letter, refusing to give the names of the absent ;

**CITY OF BRUSSELS, OFFICE OF THE MAYOR**

U.2005

BRUSSELS, *March 10, 1915.*

MONSIEUR LE DIRECTEUR , — By its letter of January 29, 1915, the College of Aldermen of Brussels, in agreement with the Common Council and the administrations of the surrounding towns, protested to the German Governor-General against the establishment of a tax on the absent.

The German authorities replied to this protestation on February 20 by a letter which has not convinced us.

We continue to believe that such a law is against the law of Belgium and The Hague Convention and the agreements made with the City of Brussels and the provinces.

If taxes are deemed necessary to furnish means for the administration of the territory, Article 48 of The Hague Convention stipulates that the occupying Power must impose them as much as possible according to the tales of assessment and the existing apportionment.

It does not appear to us that the German authorities have been so situated that they could not understand the existing rules of taxation and apportionment which apply to them.

If, on the other hand, this tax is a measure of obstinacy, having for its object the punishment of Belgian citizens who went away, which they had the undeniable right to do, it is a restraint upon individual liberty, and we cannot co-operate in its execution.

And, moreover, since this concerns a tax on the STATE, we consider that it does not come within the province of the CITIES to participate in the negotiations relative to its collection.

Under these circumstances we regret that we are not able to assist in the preparation of the lists, of which we return to you the blank forms.

This letter is addressed in the name of the districts making up the city of Brussels.

Please accept, Monsieur le Directeur, the assurance of our high consideration.

MAURICE LEMONNIER, *Alderman, Acting Burgomaster.*

To Monsieur Maurice Maloens,

Directeur des Contributions, Entrepôt de Bruxelles.

### Notes.

Traduction française : « *Tracasseries* » in WHITLOCK, Brand ; chapitre VII (1915) in *La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles* ; (Paris ; Berger-Levrault ; 1922) pages 193-194. D'après **Brand Whitlock** (1869-1934), *Belgium under the German Occupation : A Personal Narrative* ; London ; William HEINEMANN ; 1919, 2 volumes. Voir chapitre **69** (« *Vexations* »), volume 1, pages 348-351, notamment à :

<http://www.idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20BELGIUM%20UNDER%20GERMAN%20OCCUPATION%201%20CHAPTER%2069.pdf>

Ce serait intéressant de comparer avec ce que **Paul MAX** (cousin du *bourgmestre Adolphe MAX*) a dit des mêmes dates dans son *Journal de guerre* (*Notes d'un Bruxellois pendant l'Occupation 1914-1918*) :

[http://www.museedelavilledebruxelles.be/fileadmin/user\\_upload/publications/Fichier PDF/Fonte/Journal de %20guerre de Paul Max bdef.pdf](http://www.museedelavilledebruxelles.be/fileadmin/user_upload/publications/Fichier%20PDF/Fonte/Journal%20de%20guerre%20de%20Paul%20Max%20bdef.pdf)

Pour les personnes comprenant la langue néerlandaise, il serait intéressant de comparer avec ce qu'en dit, aux mêmes dates : **Virginie LOVELING** (1836-1923) dans son « *In oorlogsnoed* ». Voir, e. a. :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

La version intégrale est disponible et peut être téléchargée gratuitement à l'adresse :

<http://edities.kantl.be/loveling/>